



Séance du 30 Juin 2017

Séance à 19 h 00, sous la présidence de M. GARET, Maire.

- **Présents :** (14) MM. GARET, DUCHAINE, VARNIER, NOEL, CONTAUT, ELARD, AUBRIOT B. & L., RIZZATO, GUINOT, DA COSTA, LUGNIER, BOULLANGER & ARNOULD.

Absents (5): MM. BONNEMAINS & BOULLANGER Mmes MORAGNY, COCHENER, L'HUILLIER.

Procuration (2) : M. BOULLANGER à Mme RIZZATO – Mme MORAGNY à M. GARET

Secrétaire : AUBRIOT Laurent

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

RYTHMES SCOLAIRES – SEPTEMBRE 2017

Le Maire rappelle que lors du Conseil Municipal du 14 juin 2017, avait été évoquée la possibilité de retour à la « **semaine de 4 jours** » à la rentrée scolaire de septembre 2017.

Le décret n° 2017.1108 du 27 juin 2017 est paru au Journal Officiel le 28 juin 2017.

Il appartient au Conseil Municipal de délibérer à partir de la date de parution au J.O.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré (confirmation courrier du 22.06.2017) :

- **Demande la mise en place de la semaine de 4 jours à la rentrée de septembre 2017, aux écoles de VILLIERS EN LIEU,**
- **Souligne que l'organisation scolaire ne nécessite pas de transports scolaires,**
- **Précise que cette disposition n'a aucun impact sur le personnel, puisque les activités périscolaires étaient organisées par le biais de bénévoles, issus du tissu associatif local.**

Horaires : 8 h 45 – 11 h 45 & 13 h 45 – 16 h 45, soit 6 h x 4 = 24 h.